

# Les élus planchent sur le budget 2016

Après deux reports de convocation, le conseil municipal s'est réuni mercredi soir pour voter le budget communal. La première adjointe déléguée aux finances, France Leroy, a présenté la situation et les nombreuses contraintes qui pèsent sur la commune : baisse des dotations de l'État, pénalité pour carence en logements sociaux, en tout "près de 500 000€ qu'il nous a fallu absorber en trois exercices", précise-t-elle, ajoutant que malgré ce contexte, le choix a été fait cette année de ne pas augmenter les impôts locaux.

L'élue a également souligné les efforts réalisés pour faire des économies sur le fonctionnement, notamment "la réforme de la cantine qui a permis de dégager 30 000€" et "le redéploiement du personnel titulaire dans les services de la crèche, administratif et technique : 120 000€". "Notre seule et unique marge de manœuvre résulte de la baisse de la masse salariale, ajoute-t-elle, et les efforts devront être poursuivis en ce sens", avec une baisse annoncée cette année de 228 000€.

Du côté des investissements, le recours à l'emprunt est envisagé pour financer la première tranche de voirie, à hauteur de 500 000€, et la commune compte également sur les subventions pour les travaux de proximité, réfection de la salle des Arcades, vestiaires du stade... Les investissements prévus, insiste France Leroy, "relèvent de la sécurité, de mises aux normes et de l'évolution démographique à venir". Ainsi l'extension du groupe scolaire Molina, avec l'arrivée de nouveaux habitants aux Vigneaux, s'avère indispensable. Un investissement qui sera "étalé sur trois exercices", explique l'élue.



Les choix budgétaires pour la commune ont divisé le conseil municipal et les débats ont été animés mercredi soir.

/ PHOTOS FR.G.

À l'issue de cette présentation, l'élue d'opposition, Gérald Fasolino, a fait plusieurs remarques. Il a tout d'abord salué un budget "ambitieux" par l'annonce d'une baisse de "6,96% des dépenses de fonctionnement". Il a par ailleurs regretté la réduction des travaux réalisés en régie, estimant dommage de ne pas faire appel au personnel municipal. Concernant la

masse salariale, il a souhaité s'assurer que les engagements qui avaient été pris auprès des syndicats à la suite du mouvement de grève du 31 mars seraient tenus, ce qu'a confirmé France Leroy concernant les primes promises et le maintien de plusieurs contrats aidés.

Gérald Fasolino a ensuite exprimé des inquiétudes concernant les investissements pro-

grammés : "Les projets ne nous semblent pas cohérents au regard des finances de la commune, souligne-t-il. Pour l'école par exemple, nous aurions envisagé un projet moins important..." L'adjoint à l'urbanisme Gérald Rossi a spécifié que dans le projet de l'école s'intègre la réfection de l'école Molina, pourtant réalisée en 2013 mais souffrant de nombreuses malfaçons.

L'opposition a suggéré de "faire jouer la garantie décennale".

À l'occasion d'une autre délibération sur le contrat départemental de développement et d'aménagement, Antoine Di Ciaccio, élu d'opposition, a émis de sérieux doutes quant au financement du projet de groupe scolaire : "La commune doit trouver 5,5 M€ au total, je voudrais voir, année après année, un tableau avec les dépenses et les recettes prévues pour ce projet, a-t-il demandé. On va engager cette année 228 000€ d'études sans être certains de pouvoir faire les travaux l'année prochaine ! La bonne gestion serait de penser aujourd'hui au financement."

Le maire, Bernard Destrost, a répondu que la Chambre régionale des comptes, qui travaille actuellement sur les finances de la commune, lui a aussi demandé une projection pour ce projet et qu'il la fournirait à l'opposition. Rappelant également que l'extension de l'école est "une urgence pour le village".

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

## Débat sur le contrat de mixité sociale... et retrait de la délibération

Par le biais du contrat de mixité sociale, la commune s'engage à réaliser 128 logements sociaux d'ici 2019, dont 63 en 2016, afin, a expliqué le maire de "mettre fin aux pénalités que supporte Cuges".

L'élue indépendant André Lambert a interpellé les conseillers municipaux sur cette délibération, et plus particulièrement sur la carte fournie en annexe qui matérialisait les différents projets envisagés : "Cette convention oriente la commune vers le déclassement massif de terres agricoles. C'est la destruction annoncée de 25 ha de terres classées en AOC, et l'arrêt de mort de tout projet

agricole ambitieux."

Le maire a expliqué que la carte était un document de travail et qu'il ne fallait pas en tenir compte : "De toute façon, nous sommes en train de lancer une zone agricole protégée et son périmètre a été déposé en préfecture...", a-t-il ajouté.

Malgré tout, devant la confusion suscitée par la délibération, le maire et ses adjoints ont décidé de la retirer, "par sagesse", a souligné Bernard Destrost. Même si la commune est déjà hors délai pour la signature de ce contrat.

Fr.G.

À suivre demain, les autres délibérations à l'ordre du jour.